

bles, vous vous êtes montrés les dignes descendants des soldats anglais des temps passés, qui ont été les magnifiques traditions des régiments dont nous faisons partie.

Nous avons repris l'offensive au sud d'Ypres

Londres, 30 Novembre. Le correspondant du Daily-Mail à Rotterdam télégraphie :

J'ai reçu la nouvelle que les alliés ont repris l'offensive au sud d'Ypres. Ils occupent les tranchées évacuées par les Allemands.

Les avions des alliés signalent que des Allemands ont été retirés de la ligne de feu.

L'Action Russe

La Russie voudrait pour toujours assurer la paix en Europe.

Pétrograde, 30 Novembre. Le désir du gouvernement russe est, après la guerre, de cimenter plus fortement l'alliance si chère avec la France et en même temps resserrer les liens de la Russie avec l'Angleterre et le Japon.

Le vœu des Russes est également d'établir une entente avec l'Italie, la Roumanie et toutes les puissances dont les intérêts sont devenus solidaires, et dont l'accord assurerait pour toujours la paix.

Comment les Allemands traitent leurs prisonniers russes

Pétrograde, 30 Novembre. Le sous-officier russe Malinine, récemment fait prisonnier par les Allemands, et qui s'évada le 21 novembre, rapporte sous serment que les Allemands enlèvent aux officiers et aux soldats russes prisonniers leurs espères et même leurs bottes. Un soldat qui refusait de donner sa capote fut frappé d'un coup de baïonnette.

Tous les prisonniers furent enfermés dans une étable où ils restèrent pendant trois jours sans un toit et sans rien manger ni boire.

Pendant leur retraite les Allemands frappent les prisonniers, même ceux qui étaient blessés, à coups de crosse et à coups de poing, les forçant à traîner des fardeaux.

L'aile gauche allemande fuit dans la direction de Thorn

Pétrograde, 30 Novembre. Les milieux militaires font un grand éloge du génie stratégique du général Ruzski.

Les Russes menacent dans la région de Combine, l'aile gauche allemande, qui fuit dans la direction de Thorn.

Le total des forces allemandes est composé de six corps d'armée, sous les ordres du général von Mackensen. Ces forces comprennent deux corps de la neuvième armée, venus du Sud-Ouest ; un ou deux corps de la huitième armée, ayant combattu en Prusse orientale.

Un régiment russe a chargé au son des trompettes en argent rouges lors de la prise de Berlin à l'époque de la guerre de Sept ans. Un autre régiment est battu sept heures durant à la baïonnette.

L'armée autrichienne établie à l'ouest de Cracovie, et de Poryesek est complètement démantelée.

Les Allemands envoient des renforts à Cracovie

Pétrograde, 30 Novembre. En Prusse orientale, les Russes progressent dans la région de Sirkow.

La bataille continue acharnée, avec les trois corps d'armée allemands et les renforts allemands venus du côté de Leszowa.

Les pertes de l'ennemi, surtout en prisonniers, sont énormes.

Enfin, pour ce qui est de l'aile droite allemande, composée de corps allemands et autrichiens, les représentants des nations neutres les plus réservées estiment qu'elle est perdue.

Cracovie, porte de la frontière allemande, la plus vulnérable étant la menace, il est naturel qu'on signale de nouvelles évènements à 30.000 hommes se dirigeant en toute hâte de Breslau vers cette ville. On croit que l'ennemi va rappeler quelques-uns de ses corps opérant en France et en Belgique.

Les Russes poursuivent les Allemands en déroute

Pétrograde, 30 Novembre. Le Messager de l'Armée annonce que les combats continuent sur le front de la Prusse, avec avantage pour les Russes.

Notre cavalerie talonne l'ennemi, qui abandonne ses blessés et ses munitions.

Nos forces poursuivent énergiquement les Allemands, qui s'accrochent à toutes les positions qu'ils rencontrent dans leur retraite.

Les corps allemands, qui avaient pénétré vers Kolluscht, sont défaits et pressés par nos troupes.

terriblement du service de jour et de nuit dans les tranchées.

Les derniers efforts allemands

Paris, 30 Novembre. Le lieutenant-colonel Rousset, dans le Petit Parisien, dit que les Allemands font de bas en bas des efforts désespérés pour échapper à l'écrasement russe, et essaient, contre toute probabilité, un retour de fortune grâce auquel ils pourraient reprendre du champ.

L'ennemi de leurs pertes suffit presque, à elle seule, pour leur enlever la faculté, je ne crois donc pas que nous ayons à suivre, avant quelque temps, de sérieux attaques sur le front français, et si, comme je l'espère, la victoire russe s'affirme, se complète, et est fort probable que nous n'aurons plus à en subir du tout.

Les Allemands se rendent en masse en Pologne

Londres, 30 Novembre. Ce matin encore les correspondants des journaux à Pétrograde relèvent l'importance des nouvelles victoires russes.

Les Allemands se rendent en masse en Pologne, tandis que dans la Galicie la dernière enceinte des fortifications est rompue.

Environ trente mille Autrichiens auraient été pris prisonniers durant la dernière quinzaine.

En Autriche

Une révolution paraît inévitable. Rome, 30 Novembre. Un personnage important qui revient d'un voyage à Vienne et à Budapest, déclare qu'il a vu une révolution en marche en Autriche, depuis la monarchie dualiste.

L'armée autrichienne battue partout par les Russes a perdu tout courage. Les officiers murmurent et les hommes sont prêts à se révolter.

La situation à Budapest envahi par les réfugiés est terrible. Chacun redoute l'approvisionnement des Russes et les Hongrois, qui comptent parmi les meilleurs combattants de l'armée de François-Joseph, désirent vivement la paix.

Budapest souffre aussi du manque de vivres et les blessés ont ramené du front diverses maladies mortelles.

L'armée a perdu près d'un million d'hommes

Madrid, 30 Novembre. Un journal germanophile a publié une dépêche de Budapest disant que les pertes allemandes, depuis le commencement de la guerre, s'élevaient à 903.300 hommes. Sur les 70.000 officiers que comprenait l'armée autrichienne, plus de 19.000 ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

En Allemagne

Le général de Moitte portait ombrage au kronprinz. Londres, 30 Novembre. Selon une dépêche de Copenhague au Daily News, le général de Moitte, chef d'état-major allemand, ne serait nullement mécontent de voir simplement prisonnier dans un des palais impériaux, celui de Hambourg-Heoche, croit-on.

Obéissant à un ordre du kaiser, le général de Moitte se serait retiré du quartier général et avait abandonné son commandement parce qu'il marchait par trop sur les brisées du prince héritier, dans la direction des opérations de la retraite allemande, lors du commencement de la retraite allemande.

Le général Zekki pacha adjutant-général du kaiser

Rome, 30 Novembre. On mande de Constantinople au Berliner Tageblatt que le général Zekki pacha est parti pour Berlin, d'où il se rendra au quartier général en qualité d'adjutant-général de l'empereur Guillaume.

Les princes sur le front

Londres, 30 Novembre. Les journaux de Berlin annoncent que le grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz a quitté hier la ville de Neustrelitz, se rendant sur le front.

Le prince Friedrich de Hesse, neveu de l'empereur Guillaume, qui avait été blessé au début de la guerre, est maintenant guéri, il retournera sous peu sur le front.

L'indemnité du Luxembourg

Copenhague, 30 Novembre. L'Agence Wolff annonce que le grand-duc de Luxembourg a reçu du gouvernement allemand, en plus d'une indemnité de 1.275.000 francs, la somme de 311.000 francs pour le dédommager de l'emploi des routes et bâtiments de l'Etat luxembourgeois.

Une prière pour la France

Bâle, 30 Novembre. La Kreuzzeitung, organe de la Prusse protestante et fédérale annonce que le 20 novembre l'ordinaire épiscopal de Metz a rendu l'arrêt suivant :

« Nous prions que, dans notre ville, on fait circuler une prière pour la France à la Vierge du Perpétuel Secours. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère particulièrement respectueux de ce moment d'une semblable manifestation. Nous mettons les fidèles en garde contre cette prière, qui peut être considérée comme un crime de haute trahison. »

En Belgique

La fièvre typhoïde à Anvers. Londres, 30 Novembre. On mande de Rotterdam, 27 novembre, au Daily News and Leader :

J'apprends d'Anvers que la fièvre typhoïde sévit dans le garnison. Quinze cas sont signalés dans un seul hôpital.

Les contingents australiens

Melbourne, 30 Novembre. On constate que, par suite de l'état de guerre, le nombre des sociétés d'exercice et de tir a considérablement augmenté.

Au cours des discours qu'il prononça dans un grand meeting, les ministres ont exprimé leur satisfaction pour la réponse faite par la jeunesse australienne à l'appel de l'empire.

On a ensuite relevé la nécessité d'un nombre d'engagements plus considérable encore, et dit qu'ils espéraient qu'un nombre beaucoup plus grand de jeunes hommes australiens iraient sur le front.

L'Agression turque

Communiqué officiel russe. Pétrograde, 30 Novembre. L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Aucune action importante n'a marqué la journée du 28 novembre.

Les Russes poursuivent les Turcs en Asie Mineure

Pétrograde, 30 Novembre. Les Turcs ayant abandonné sans combat leurs fortes positions de Koprakli, furent en désordre vers Erzeroum, victorieusement poursuivis par les Russes.

Les Turcs forment les environs de Smyrne

Athènes, 30 Novembre. Des télégrammes de Mitylène annoncent que plusieurs batteries de grosse artillerie ont été placées sur les hauteurs dominant Virmali, sur les collines aux environs de Smyrne.

Selon des informations dignes de foi, émanant de Jérusalem, M. Gueyraud, consul de France à Jérusalem, et le colonel de l'armée anglaise ont été autorisés à quitter la ville, mais M. Krougloff, consul de Russie, a été retenu par les autorités.

Les Russes ayant, sous trois consuls dans un endroit comme espions et transportés dans un lieu inconnu.

Les combats aux environs d'Erzeroum

Pétrograde, 30 Novembre. La lutte aux environs d'Erzeroum a été très sérieuse. L'ennemi avait réussi à amener dans des positions dominantes de montagnes, ce qui sont des troupes d'élite qu'il met en ligne.

Les Russes vinrent en aide à la cavalerie régulière.

Le froid était extrême, et la glace ne leur permettait pas de traverser des tranchées, les Russes durent attaquer à découvert.

Les Turcs, menacés d'enveloppement par une attaque de flanc des cosaques, chargèrent à la baïonnette, et le combat à l'arme blanche donna lieu, de part et d'autre, à de brillantes passes d'armes, mais les Turcs, devant la supériorité de l'artillerie russe, furent battus en retraite, et poursuivis par les cosaques, abandonnant armes et munitions.

Les prisonniers déclaraient que la faim et le froid avaient surtout décimé leur détachement.

Les tranchées furent trouvées pleines d'hommes gelés.

Le commandement des quatre armées turques est réparti comme suit :

1° Armée de Thrace, Djemal pacha ; 2° Armée de Constantinople, Linsas pacha ; 3° Armée du Caucase, Hassan Izzet pacha ; 4° Armée de l'Asie Mineure, Nureddin pacha.

Enfin, c'est un Allemand, Popelid pacha, qui est nommé au commandement de la place d'Erzeroum.

Un ukase publié ce jour même, appelle sous les armes le reste du premier ban des réserves territoriales. Ces recrues ne seront pas employées hors le territoire russe, elles comprendront des hommes qui ont fait la guerre du Japon, et qui sont considérés comme d'excellents soldats.

Les menaces de Djemal pacha

Londres, 30 Novembre. On mande de Sofia, 25 du courant, aux journaux anglais :

Le ministre turc de la Marine, Djemal pacha, a été nommé à la tête du commandement du corps d'armée syrien destiné à l'attaque de l'Egypte, à adressé à M. Morgenthau, l'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, un télégramme dans lequel il menace de faire fusiller trois sujets français ou anglais pour chaque otoman tué ou blessé à la suite d'un bombardement de notre escadre aux environs de ces vaisseaux de guerre français ou anglais.

La Perse reste indifférente à la guerre

Téhéran, 30 Novembre. Hier a pris fin la grande fête du Moharram qui s'est écoulée sans le moindre acte hostile de la part des Perses à l'égard des Russes.

Nombreuses processions de fidèles, et d'autres cérémonies ont eu lieu. Elles avaient un caractère exclusivement religieux, et la proclamation de la guerre sainte faite intentionnellement au commencement de la fête n'a aucunement influencé le peuple qui reste indifférent.

Les nouvelles parvenant de la frontière turco-iranienne, ne sont pas très défavorables, car il est défendu par plusieurs camps retranchés que l'on travaille à armer depuis plusieurs mois, et on y rassemble des forces respectables de troupes blanches et noires, on y attend par mer des renforts importants.

Les procédés allemands

Un officier allemand porteur du drapeau blanc poignardé un commandant français. Londres, 30 Novembre. Le correspondant du « Daily Telegraph », dans le Nord de la France, relate l'acte de perfidie suivant :

Récemment, à Dixmude, un officier allemand, porteur du drapeau blanc, demandait à parlementer. Confiant, le commandant français J... s'approcha de l'officier allemand qui, d'un coup de poignard, l'étendit raide mort à ses pieds.

Les funérailles du commandant français ont été célébrées vendredi dernier à Dunkerque.

La menace turque contre l'Egypte

Le plan d'Enver pacha est voué à un échec certain. On écrit du Caire au Temps :

La frontière orientale de l'Egypte telle qu'elle est fixée par l'accord turco-egyptien du 1er octobre 1906 traverse la région désertique qui s'étend au nord de la presqu'île de Sinaï, entre le golfe de Rafah, sur la Méditerranée, pour aboutir au sud au golfe d'Akaba, à l'ouest de la péninsule du Sinaï, et de la petite ville turque de Médié, sur la rive orientale du golfe d'Akaba.

La route actuelle n'est pas la plus sûre, car elle est interrompue par la ligne de chemin de fer de Suez à El-Kantara, entre Port-Saïd et Ismailia. El-Kantara est la plus fréquente des caravanes qui traversent le désert, et la plus riche en points d'eau. On trouve en effet de l'eau en abondance à El-Amsch, puis à Bir-el-Abd et à El-Kaïsch, d'autres points moins importants se trouvent encore le long de la route, mais dans ces derniers temps le génie égyptien, prévoyant une campagne turco-arabe, a détruit ces puits.

La route caravanière est de 265 kilomètres, et la partie la plus aride est celle qui va d'El-Amsch à Bir-el-Abd ; dans cette région, un convoi nombreux de chameaux et de bœufs, avec un troupeau d'oies sur un parcours de 115 kilomètres.

La seconde route, au midi, part d'Akaba, sur le golfe du même nom, et débouche à El-Kaïsch, puis à Bir-el-Abd, et se dirige vers le nord, en traversant le désert, et aboutit à El-Kaïsch, d'autres points moins importants se trouvent encore le long de la route, mais dans ces derniers temps le génie égyptien, prévoyant une campagne turco-arabe, a détruit ces puits.

Le passage par cette région, si rapidement qu'elle est traversée, ne peut, au point de vue des approvisionnements, être considéré comme satisfaisant, car il est nécessaire de transporter les provisions sur une colonne composée de divers animaux.

Les Turcs ne doivent compter que sur leurs propres provisions d'eau, car ainsi que nous l'avons dit, les puits ont été comblés ou on les a fait sauter à la mine.

On calcule que les équipements, bagages et vivres de chaque soldat, en comptant, exigeraient un chariot et une dizaine de chèvres, par conséquent, pour une armée de 30.000 hommes il faudrait le nombre considérable de 300.000 animaux, sans peine de mourir de faim et de soif, les chameaux, les bœufs, les mules et les camions puissent en partie suppléer ce train, l'entreprise n'en resterait pas moins extrêmement compliquée et aléatoire.

Il est difficile de traverser une forêt de 30.000 hommes pour cette armée d'invasion, car déjà la maîtrise de la mer, qui est aux alliés, leur permet de doubler et tripler les approvisionnements de la région.

Les approvisionnements de la région ne peuvent être considérés comme satisfaisants, car il est difficile de traverser une forêt de 30.000 hommes pour cette armée d'invasion, car déjà la maîtrise de la mer, qui est aux alliés, leur permet de doubler et tripler les approvisionnements de la région.

Les approvisionnements de la région ne peuvent être considérés comme satisfaisants, car il est difficile de traverser une forêt de 30.000 hommes pour cette armée d'invasion, car déjà la maîtrise de la mer, qui est aux alliés, leur permet de doubler et tripler les approvisionnements de la région.

Les approvisionnements de la région ne peuvent être considérés comme satisfaisants, car il est difficile de traverser une forêt de 30.000 hommes pour cette armée d'invasion, car déjà la maîtrise de la mer, qui est aux alliés, leur permet de doubler et tripler les approvisionnements de la région.

L'Italie et la guerre

Une réunion des Italiens de Paris. Paris, 30 Novembre. Au cours de la troisième réunion tenue, hier dimanche, par les Italiens habitant Paris, M. Ernest Carati fit ressortir que la barbarie allemande revêt un caractère officiel contre lequel doivent se coaliser tous les peuples civilisés comme contre un danger commun.

Il a, vis-à-vis de cette guerre de libération des peuples ne peut, a-t-il dit, laisser plus longtemps Trente et Trieste sous le joug étranger à une heure où elle recolt le signal de la victoire, le mal fait en Belgique, l'Allemagne, le caractère officiel de la guerre par principe, mais ne l'est pas lorsque les graves intérêts de la patrie sont en jeu.

M. Antoine Grimaldi, au nom des socialistes, déclare que son parti est opposé à la guerre par principe, mais qu'il ne peut que les graves intérêts de la patrie sont en jeu.

Les Pays neutres

L'Allemagne indispose contre elle les pays scandinaves. Londres, 30 Novembre. Le correspondant du Daily Mail, à Copenhague, annonce que la déclaration allemande concernant le commerce de guerre de bois travaillé, a causé une grande indignation en Norvège et en Suède.

Les pertes occasionnées de ce fait, en Suède, seront très importantes, elles s'élevaient environ à 3.000.000 de livres sterling par an.

On assure que l'Allemagne a déjà donné par deux fois, des promesses formelles au sujet de son attitude envers la Suède, ainsi qu'en ce qui concerne le commerce de bois.

L'attitude de l'Allemagne cause un vif mécontentement parmi les Suédois, qui déclarent que l'Allemagne considère évidemment tous les traits comme de « simples morceaux de papier » qui peuvent être déchirés au moment convenable.

Tout sentiment d'amitié envers l'Allemagne a maintenant disparu, et il y aurait, dans les cercles influents de Suède, un désir d'arriver à un accord avec la Russie.

La Hollande et la guerre

Amsterdam, 30 Novembre. La revue Neerlandica, organe de l'Association Générale Néerlandaise, a publié, ce mois-ci, un article sous le titre : « La Grande Vertébralité et la Guerre », dans lequel un auteur anonyme, prétend allemand, affirme le devoir pour la Hollande de garder la neutralité, et expose l'opinion que l'on doit avoir confiance dans le peuple allemand pour résister à la victoire, le mal fait en Belgique, et comprendre la sympathie, l'admiration et la pitié du peuple hollandais pour les Belges.

En réponse à cet article, le grand écrivain hollandais, M. Ciriak Buysse, annonce dans le « Telegraaf » qu'il donne sa démission de l'Association Générale Néerlandaise.

« Si, ajoute-t-il, un pays peut être neutre, un homme ne l'est pas, car la neutralité n'est qu'une illusion. »

La durée de la Guerre

Elle dépendra des forces que nous pourrons mettre en ligne. Londres, 30 Novembre. Une dépêche reçue par le Daily Telegraph de son correspondant de Belgique rapporte une intéressante interview que ce correspondant eut avec un général belge qui, pendant un grand nombre d'années, a étudié les progrès de l'armée allemande.

Répondant à une question qui lui était posée relativement à la durée de la guerre, ce général belge a émis l'opinion suivante :

« Cela dépend entièrement, a-t-il dit, des forces que tout le monde peut faire marcher contre l'auteur de ce terrible massacre ; l'Allemagne. Nous avons besoin de centaines de milliers d'hommes pour vaincre l'Allemagne, parce que nous ne pouvons pas nous en rendre jamais, mais continuer à combattre jusqu'au bout. »

« Le monde n'oubliera jamais le crime épouvantable commis par l'Allemagne envers la petite Belgique, pays où les Allemands ont toujours été accueillis en amis. »

Un gamin de 16 ans, à Roye, sauve 10 Anglais

Paris, 30 Novembre. Le « Figaro » raconte l'aventure d'un gamin de Paris, qui était resté pendant de longues semaines à Roye, et qui est rentré hier à Paris.

Ce gamin, âgé de 16 ans, dit que, étant resté chez sa tante, à Roye, il fut témoin du bombardement, qui dura dix jours, mais qu'il n'avait pas le temps d'avoir peur ; il s'occupait à soigner les blessés anglais qu'il avait réussi à cacher dans sa maison.

Ces Anglais comprenaient un officier et neuf soldats faits prisonniers par les Boches. Ils avaient réussi à s'échapper, et étaient parvenus chez nous, mais pas moyen d'aller plus loin. L'ennemi était partout autour de nous. Ils auraient été infailliblement repris. Nous leur avons donné l'hospitalité.

Le gamin ajoute : « Les Allemands ont dans un grenier dont l'entrée était dissimulée, je les ai installés de mon mieux, et suis redescendu pour recevoir un officier allemand qui frappait à la porte, de lui renseigné, et lui ai répondu à toutes les questions qu'il me posait. Je lui ai même proposé de soigner les blessés allemands qui devaient être logés dans la chambre voisine à la maison. L'officier allemand parut satisfait, mais ignorait toujours la présence de l'officier anglais. »

Le gamin raconte qu'il lui fut très difficile de nourrir les soldats anglais, les Allemands ayant commencé par rationner les habitants, mais il s'arrangea pour décurer les réserves complémentaires, et arriva à nourrir tout le monde.

Au bout de cinq jours, les Anglais s'enrhumèrent et voulurent partir.

Je me procurai des vêtements de femmes et pus ainsi faire sortir mes hôtes à tour de rôle.

« Puis, une nuit, je les conduisis par un chemin dérobé jusqu'au-delà des portes de la ville, mais la sentinelle allemande aperçut, nous dûmes rebrousser chemin et rentrer dans la maison. »

« Je m'empressai de rebrousser mes Anglais dans le grenier. »

« Enfin, l'heure de la délivrance arriva. Les Allemands, pressés de toutes parts, décidèrent d'évacuer la ville. Notre parti fut vite fait, les conduisis les Anglais dans la direction de Valenciennes, par des chemins très dérobés d'Amiens. Par des chemins très dérobés, ils réussirent à rejoindre leur état-major. Notre voyage fut des plus mouvementés, mais je suis content d'être rentré chez nous. »

En France

An groupe parlementaire des représentants des départements envahis

Paris, 30 Novembre. Au groupe parlementaire des représentants des départements envahis, le président, M. Léon Bourgeois, a donné communication d'une lettre que lui a adressée le ministre de l'Instruction publique, M. Sarraut, lui certifiant que les familles mises par la guerre dans l'impossibilité d'acquiescer aux frais d'entretien de leurs enfants pourraient les faire admettre sans frais à l'externat, ou même, dans les cas spéciaux, à l'internat dans les lycées et collèges de la zone de guerre.

Les boursiers venus de départements envahis seront admis dans un lycée ou un collège aussi rapproché que possible de la résidence actuelle de leurs familles.

M. Marin fait adopter le texte du projet établissant la responsabilité de l'Etat pour les dégâts en cas de guerre.

Retenus par l'orgueil les Allemands n'osent battre en retraite

Paris, 30 Novembre. Le général Bonnal publie dans un journal de matin une lettre d'un ami qui est sur le front :

« Depuis les premiers jours d'octobre, nous sommes occupés à creuser des tranchées, à établir des réseaux de fils de fer, à établir des abris, etc. »

« Les Allemands en font autant. Nous marchons actuellement à la sape, car sur bien des points nous ne sommes qu'à une centaine de mètres de nos tranchées. Bientôt, nous passerons à la guerre des mines. »

« J'ajoute que les canons et les mitrailleuses sont en place nuit et jour, sans qu'on puisse les détruire, car on ne les voit pas. Il est évident que toute attaque de vive force est aussitôt broyée, c'est ce qui explique l'immobilisation des lignes opposées. »

« Je crois qu'après leurs terribles échecs auprès d'Ypres, de Dixmude, les Allemands se retirent sur la ligne Anvers-Namur-Metz-Strasbourg, en faisant économie d'un certain nombre de corps d'armée à reporter sur le théâtre oriental de la guerre. S'ils n'ont pas encore fait, c'est qu'ils sont retenus par l'orgueil, ne voulant pas avouer leur défaite, dans une guerre où nous, leur reine finale n'en est que plus certaine. »

Sur Mer

L'incident du charbonnier « Primo »

Campan, 30 Novembre. Voici quelques détails sur l'incident du charbonnier « Primo », détaché jeudi dans les eaux d'Antifer, par le cuirassé « L'Amiral Courbet ». Ce jour-là, vers huit heures du matin, le sous-marin allemand U-51, émergé près du

Chronique Locale

Le service de l'octroi rappelle à MM. les négociants-entrepreneurs aux termes de l'article 41 du règlement de son tenu de renouveler leurs soumissions de garantie pour l'année 1918 avant le 1er décembre courant.

Ceux qui n'auront pas rempli ces obligations dans les délais voulus seront inscrits sur la liste des entrepreneurs et les marchandises en magasin mises d'office à la consommation.

Le prix du pain pour la première quinzaine de décembre reste fixé à 45 centimes le kilo pour la première qualité et à 35 centimes pour la deuxième.

Herborisation publique. — Le jeudi 9 décembre M. Decroix, professeur à la Faculté des Sciences, dirigera une excursion publique de botanique agricole et forestière dans le massif de Marseilleslevy. Départ du cours Saint-Louis à 8 h. 30, retour vers 5 heures.

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Pauline Monier, mère de M. Théophile Monier, président du Syndicat des Patronats boulangers, et belle-mère de M. B. Garibaldi et de M. Placide Caffo, les militants socialistes bien connus. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mardi, à 2 heures de l'après-midi, 35, quai d'Alsace.

Cours communaux. — Les cours communaux de dessin du dimanche matin ont lieu, comme précédemment, à l'école de filles du cours Julien. Le dimanche des prix aura lieu à l'école dimanche prochain, 6 décembre.

Ligue antiallemande. — La réunion du Comité aura lieu, exceptionnellement cette semaine, demain mercredi, à 2 heures 30 de l'après-midi.

Pour les veuves des tués à l'ennemi

A propos du secours immédiat

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé s'il était exact que la veuve d'un militaire tué à l'ennemi, ou décédé des suites de blessures reçues sur le champ de bataille, avait droit à un secours immédiat de 200 francs. Cette question présentant malheureusement un intérêt pour beaucoup de personnes, nous y répondons après avoir pris des renseignements auprès des services compétents.

Indiquons, tout d'abord, que le droit au secours de 200 francs n'est pas absolu, mais que le ministre de la Guerre l'accorde souvent.

Pour obtenir ce secours, il faut : Adresser une demande au ministre de la Guerre par l'entremise du général commandant la région (en ce qui concerne les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de Vaucluse et des Basses-Alpes, la 15^e région à Marseille).

Cette demande doit donner le plus d'indications possibles : lieu et date de la mort ; situation exacte de la famille de la veuve et de ses charges, et même l'avis de décès, s'il est déjà en la possession de la personne qui fait la demande.

Le général commandant la région fait procéder à une enquête et il en transmet les détails au ministre, qui statue.

Indiquons, en terminant, que si le droit à un secours immédiat n'est pas absolu, l'allocation journalière doit être servie à la veuve jusqu'à la fin de la guerre.

Préparation militaire

Voici le résultat du cross-country organisé par la Société S. A. G. « la Marseillaise » : Prix offerts par le ministre de la Guerre : 1^{er} Fassinio, 2^e Blanc. Prix offerts par le Comité régional de la Fédération Nationale : 3^e Flaudin, 4^e Sergent, 5^e Tellene, 6^e Anric, 7^e Favier, 8^e Carrière, 9^e Gaudin, 10^e Longe. Mardi, à 8 h. 30, rue des Dominicaines, 50, continuation des examens pour la classe 1915, remise des livrets. Formation des sec-

trons de la classe 1916. Présence indispensable pour tous les élèves. Les adhésions sont reçues au siège, rue Barthélemy, 16, tous les soirs, de 6 h. à 7 h., et les soirs de vacances.

Les Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5.116). — Ce soir, à 9 heures précises, à l'école communale de la rue de la Paix, 14, cours de préparation militaire. Présence contrôlée des élèves.

Association des Parents d'Elèves des Lycées

L'assemblée générale de cette importante Association a eu lieu le 28 novembre, rue Thubaneau, 25.

Un bureau avait pris place M. Calmels, président ; MM. de Lattivière, trésorier-payeur général, et Dancé, professeur à l'École des Ingénieurs, vice-présidents ; Drutel, président ; docteur Sais, secrétaire, etc.

En ouvrant la séance, le président adresse un souvenir ému à ceux de nos enfants ou sociétaires et aux membres de l'Université déjà tombés au champ d'honneur et à l'incertitude respectueusement devant la douleur de leurs familles.

Il évoque tout particulièrement le souvenir de M. Maurice Lion, professeur au Lycée, qui, au cours de la séance, le président adresse un souvenir ému à ceux de nos enfants ou sociétaires et aux membres de l'Université déjà tombés au champ d'honneur et à l'incertitude respectueusement devant la douleur de leurs familles.

M. Calmels adresse aussi quelques paroles affectueuses au commandant Imharts, secrétaire général, cruellement éprouvé par la perte de son fils aîné, mortellement blessé à Senay ; il assure enfin de l'étroite sympathie de l'Association de Marseille, les Associations sœurs des départements voisins, qui se trouvent représentés à la réunion par M. Sérizley, secrétaire général de l'Association de Lille, qui s'est réfugié chez son beau-frère, notre compatriote M. Vidal-Naquet.

Le président termine son allocution en disant que le Comité a certainement répondu au vœu général en décidant, dès le commencement de l'année scolaire, que l'Association continuerait à fonctionner comme d'habitude, marquant ainsi la confiance absolue qu'il a dans le succès définitif et prochain de nos armes qui sera l'aurore d'un nouvel épanouissement de notre France intellectuelle et morale.

L'assemblée entend ensuite la lecture du compte rendu des travaux de l'année écoulée et de la situation financière qui démontre

la belle situation morale et matérielle de l'Association.

Le président fait connaître que plusieurs des solutions poursuivies par elle et notamment la construction du Lycée Périer, l'annexion au Lycée de jeunes filles de la rue Montgrand des locaux actuellement occupés par le génie étaient sur le point d'aboutir quand ont éclaté les graves événements de l'heure présente. Ces questions seront reprises dès que les circonstances le permettront.

La réunion vote ensuite divers vœux sur la solennité des distributions de prix dans tous les Lycées (surtout aux jeunes filles), sur la question du nombre et du choix des livres classiques, sur l'organisation de la gymnastique, etc.

On procède enfin au renouvellement du tiers des membres sortants du Comité. Sont nommés en remplacement de membres démissionnaires : Mme Genoyer, MM. Léonce Muller, architecte ; Barberi, propriétaire ; Amoureux, conducteur des ponts et chaussées.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

Les ambulanciers et soldats qui pourraient donner des détails sur la mort du soldat Alphonse Fimim Faure, 157^e d'infanterie alpine, 5^e compagnie, blessé à Ménil (Vosges), le 29 août, sont priés de s'adresser à sa famille, qui leur en sera bien reconnaissante, 11, rue des Bernardines, à Aix, ou à Vau-meth (Basses-Alpes).

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements précis sur le capitaine réserviste Jules Boulet, du 1^{er} régiment de tirailleurs, blessé et prisonnier de guerre, dont on est sans nouvelles depuis le 17 septembre, sont priés de vouloir bien s'adresser à M. Benoît, instituteur en retraite à Pignans (Var).

Mme Tofanelli Marie, 14, rue Porte-Banquet, Marseille, demande des nouvelles de son fils Paul Tofanelli, soldat au 163^e de ligne, 5^e compagnie, dépôt de Nice.

M. Noël Ernest, domestique à Troyon, réfugié à Vallauris, chez M. Brés, tailleur, recherche sa famille Noël Marcel, qui habitait à Anonville-sous-Côtes (Meuse).

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Quartier Mergentis — Comité de vigilance et de secours de guerre du quartier Mergentis (étage - 43, grand chemin de Toulon, 1^{er} étage). — C'est jeudi

prochain 2 décembre, à 8 h. 30 du soir, que le Comité de secours de guerre du quartier Mergentis, avenue de la Capote, la grande soirée de bienfaisance donnée au bénéfice des familles nécessiteuses du quartier. La Commission des beaux-arts, chargée du programme, n'a rien négligé pour que cette belle soirée, en y venant les assistants avec le plaisir de passer quelques instants agréables, la douce satisfaction d'avoir pu contribuer à soulager les misères de l'heure présente.

Malgré le programme chargé, le Comité n'a pas négligé les détails de l'organisation. Les programmes les mêmes que ceux de la semaine. La Commission des beaux-arts espère que son appel sera entendu, cela pour le grand bien de tous ceux qui souffrent.

Comité de secours du boulevard Feuchan, 114. — Ce soir, à 7 heures, à l'école maternelle, entrée, rue Pointe-à-Pierre, réunion de tout le Comité. Questions très urgentes. — Le président : S. Léopold, le secrétaire, J. Martin.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 29 et 30 Novembre 1914. — Guilbault Marie, boulevard Lattès, 21. — Albertine, rue Cassierie, 21. — Alonso Julienne, l'Estaque. — Carbone Jean, rue des Trois-Soleils, 2. — Sorrentino Sauro, rue d'Endoume, 225. — Tron Emilio, rue Haut-Roulette, 24. — Deleque Marie, rue de la Pomme, 42. — Panera André, rue Saint-Lazare, 18. — Denier Albert, rue Cassierie, 21. — Arnaldi Henri, rue Longue-des-Capucins, 22. — Cavallini Jeanne, chemin de Saint-Julien, 19. — Belvivo Marius, chemin de l'Argyle, 11. — Agropoli Russo Lea, rue d'Alger, 69. — Genta, boulevard Pagan, 8. — Manivet Gilberte, rue de l'Évêché, 21. — Gamba Honorine, boulevard Saint-Raymond, 19. — Michelotti Albert, rue Danthès, 29. — Pinet Albert, Montée-de-l'Oratoire, 10. — Barthélemy Henriette, boulevard des Chartreux, 11. — Gagliardi Jeanne, rue de la République, 10. — Gagliardi Juliette, rue d'Endoume, 49. — Gagliardi Saint-Barthélemy. — Andrews Rose, rue de la République, 10. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé, 11. — Allège Pierre, rue du Muguet, 4. — Fève Estérol, boulevard Pagan, 8. — Baroli Jean, rue Chartras, 14. — Landati Antoine, traverse de la Cabucelle. — Haour Rose, Saint-Loup. — Soragna Ange, Saint-Loup. — Semet Marie, rue d'Italie, 11. — Comandé Violette, rue de Bruys, 65. — Petrone Raoul, rue de Rive-Neuve, 9. — Cristofoli Louis, rue de la République, 10. — Fontaine-Saint-Lazare, 12. — Manigand Henri, boulevard Henri-Dollé,